

Les transports collectifs : des services essentiels

Sainte-Agathe-des-Monts, le 20 mars 2020 – Le service de transport collectif l'Inter des Laurentides reliant les Villes de Rivière-Rouge à St-Jérôme, maintient son service sur l'ensemble de son réseau régulier. Le service de taxibus demeure aussi disponible.

Une vigie constante sur les mesures de sécurité et de santé publique

Ajustant les mesures de sécurité et de protection en fonction des recommandations de la santé publique, une attention particulière est actuellement portée à la protection des chauffeurs. Pour cette raison, les usagers qui embarqueront et débarqueront devront se tenir à au moins un mètre de distance du chauffeur. Des indications claires le rappelleront à l'entrée. La clientèle saura manifester son appréciation du service par le respect de cette mesure, renforcée et réaffirmée.

Le président du conseil d'administration de transport adapté et collectif des Laurentides (TA CL) M. Robert Bergeon a souligné : « *les membres du conseil d'administration appuient toutes les mesures de santé publique et s'assurent des meilleures conditions de leur application pour les services dont nous avons la responsabilité* ».

Rappelons les mesures d'hygiène recommandées par la santé publique, en plus de mesures supplémentaires:

- Les autobus sont nettoyés fréquemment
- Des lingettes et des vaporisateurs désinfectants sont à la disposition des chauffeurs
- Les boîtes à livres sont vidées de leur contenu (nouvelle mesure prise)
- L'accès aux sièges derrière le chauffeur a été restreint et la distance recommandée de 1 mètre est en place (nouvelle mesure).

Du côté des usagers, il est demandé d'éviter de prendre les transports collectifs si vous présentez des symptômes du Coronavirus (COVID-19). Il est aussi demandé aux usagers de respecter les règles d'hygiène reconnues et préconisées par la Santé publique :

- Se laver fréquemment les mains au savon et à l'eau au moins 20 secondes
- Les usagers doivent s'assurer d'avoir les produits personnels pour l'hygiène des mains
- Tousser et éternuer dans votre coude : étiquette respiratoire.
- Éviter si possible de toucher aux surfaces (mains courantes, rampes, etc.)
- Garder une distance d'un mètre avec les autres personnes

Tolérance zéro face au non-respect des mesures de protection et de prévention.

La directrice générale de transport adapté et collectif des Laurentides (TA CL) insiste sur le fait que les usagers qui ne respecteront pas ces directives peuvent être expulsés. Elle rappelle que le transport collectif est aussi un lieu public, dans lequel les regroupements de personnes ne sont pas permis. Le respect des consignes est essentiel. Mme Bélanger est en contact étroit avec les transporteurs pour s'en assurer, et leur donner les moyens de maintenir d'excellents services sécuritaires, en situation de pandémie.

Avez-vous pensé remercier et sourire aux gens qui assurent vos transports ? Toujours apprécié de leur part, en ces jours, cela fait toute la différence pour eux.

-30-

Source et information

Annie Bélanger
Directrice générale
(819) 425- 4064
www.transportlaurentides.ca